



CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-SACREMENT

RAPPORT ANNUEL 2016

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2016
Conseil de quartier de Saint-Sacrement
Table des matières

Mot du conseil d'administration	5
1 Le conseil d'administration.....	6
1.1 Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2016.....	6
1.2 Fonctionnement.....	6
1.3 Rôle du conseil de quartier	7
2 Les principaux dossiers du conseil d'administration.....	10
2.1 Plan local de mobilité durable	10
2.2 Sécurité des piétons, des cyclistes et circulation autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement.....	11
2.3 Projet « Saint-Sacrement illustré ».....	13
2.4 Mémoire sur l'avant-projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère	14
2.5 Proposition de mesures de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur	14
2.6 Divers autres engagements	15
2.6.1 Lancement de la révision du plan d'action du conseil de quartier	15
2.6.2 Page Facebook et conservation des documents du conseil	15
2.6.3 Participation à la « Promenade de Jane »	15
2.6.4 Participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier.....	16
2.6.5 Appui au projet du respect des traverses piétonnes d'Accès transports viables	16
2.6.6 Participation à l'organisation d'une marche « Ça marche doc! ».....	17
2.6.7 Participation au Colloque de la ville de Québec « Vision Patrimoine 2017-2027 »	17
2.6.8 Réseau des bénévoles du quartier Saint-Sacrement.....	17
2.6.9 Participation à la fête de quartier du 27 août 2016.....	18
2.7 Conservation des documents du conseil	19
2.8 Références sur la documentation	20
3 Les états financiers	21
Annexe 1 Bilan au 30 décembre 2016	21
Annexe 2 État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2016	22

Mot du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement sont heureux de vous présenter le Rapport annuel 2016. Ce rapport rend compte des différents travaux réalisés au cours de l'année pour répondre à la mission du conseil.

Les objectifs énoncés dans le plan d'action de l'année 2015 ont été reconduits sans modification et tournent autour de quatre thèmes :

- Connaissance et vision du développement du quartier;
- Aménagement du territoire;
- Circulation et stationnement;
- Visibilité et actions du conseil.

Ces thèmes ont guidé certaines activités du conseil et seront évoqués dans le présent rapport.

Les administrateurs désirent remercier les citoyennes et les citoyens qui ont assisté aux réunions et aux séances de consultation. Ils ont contribué, par leur participation, à guider le conseil dans ses résolutions et ses activités.

Cette année, le conseil d'administration du conseil de quartier a retenu les services de Mme Jocelyne Séguin pour la rédaction des procès-verbaux. Nous tenons à la remercier pour la qualité de son travail.

Le conseil d'administration tient aussi à souligner la contribution de Mme Anne Pelletier pour la coordination efficace et le suivi rigoureux des travaux du conseil de quartier depuis janvier 2016. Nos remerciements s'adressent aussi à M. Yvon Bussi res, conseiller du district  lectoral de Montcalm-Saint-Sacrement, pour sa participation r guli re aux assembl es. Il informe aussi r guli rement les membres du conseil d'administration des d cisions du conseil d'arrondissement relatives au quartier. Nous remercions  galement Monsieur Maxime Gravel-Renaud, adjoint du conseiller municipal pour les r ponses aux demandes d'information et de recherche.

Madame Isabel Amaral a quitt  le conseil en septembre 2016 apr s sa participation au comit  de mobilit  durable sur la pr paration du plan local de mobilit  durable. Nous la remercions pour sa contribution.

1 Le conseil d'administration

1.1 Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2016

Membres avec droit de vote:

M. Antoine Boivin-Paquet, trésorier
M. Kevin Bouchard, administrateur
Mme Marie-Christine Boulanger, administratrice
M. Gabriel Clairét, président
M. Hugo Desrosiers, administrateur
Mme Danièle Grondines, vice-présidente
M. Michel Jutras, administrateur
M. Yvan Lajoie, secrétaire

Membre sans droit de vote:

M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

1.2 Fonctionnement

En 2016, le conseil d'administration (CA) du conseil de quartier de Saint-Sacrement a tenu 10 rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle du 14 avril. Les rencontres ont eu lieu en majorité au centre de loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente. Le procès-verbal résumant le contenu de chacune des assemblées publiques, une fois adopté, est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec (<http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>).

L'Arrondissement de La Cité-Limoilou a informé le CA de trois avis de demandes de dérogations mineures et a demandé de consulter la population en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et de formuler une recommandation au conseil d'arrondissement (demande d'opinion) sur deux projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme :

- Le premier concernait un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée du lot 4 970 991, R.C.A. 1V.Q. 268 et à une demande d'approbation de plans de construction ou de modification d'une aire de stationnement sur ledit lot R.C.A. 1V.Q. 269* (1605, chemin Sainte-Foy sur une partie des terrains de l'ancien collège Bellevue). L'assemblée s'est tenue le mercredi 4 mai 2016, à l'École internationale Saint-Sacrement, 1430, chemin Sainte-Foy ;
- Dans le second, il s'agissait du projet de modification au *Règlement sur l'urbanisme R.C.A. 1V. Q 277* relativement à une autorisation personnelle au centre d'aide aux victimes d'actes criminels pour l'occupation d'un bâtiment. L'assemblée s'est tenue le mardi 7 juin 2016, au centre de loisirs Saint-Sacrement.

1.3 Rôle du conseil de quartier

C'est un organisme de consultation constitué selon les dispositions de la Charte de la Ville de Québec (articles 35 à 36, section IV, les publications du Québec, Chapitre C-11.5). Les principaux mandats du conseil de quartier sont définis dans la Politique de consultation publique de la Ville de Québec (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4, février 2017).

C'est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un quartier de la ville. Le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de démocratie représentative dans la Politique de consultation publique. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal en décembre 2014.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

1. Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme dans le quartier que le conseil d'arrondissement lui soumet ou tout autre projet touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la ville;
2. Tenir des séances de consultation publique sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
3. Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un objet mentionné et conformément au dernier paragraphe de l'article 3.2 (règlement sur la consultation publique);
4. De sa propre initiative, transmettre au conseil de la ville ou à un conseil d'arrondissement son avis sur toute autre matière concernant le quartier;
5. En collaboration avec les représentants de la ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier. (Article 5.1.3 du Règlement R.R.V.Q. Chapitre P-4.10).

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi d'organiser des séances de consultation publique qui peuvent porter sur les points définis à l'article 5.1.5 du Règlement sur la politique de consultation publique :

1. L'adoption ou la modification du plan directeur du quartier;
2. Un projet de règlement susceptible de modifier la qualité des services municipaux rendus par l'arrondissement dans lequel il se situe;
3. Un projet qui peut éventuellement modifier la qualité de vie des résidents du quartier;
4. Un projet de développement touchant le quartier;
5. Un projet d'aménagement ou de rénovation majeure d'une propriété municipale sur son territoire, incluant un parc public ou un équipement récréatif;
6. Un projet de règlement sur la circulation dans le quartier ;
7. Un projet de changement de nom de rues et de places publiques situées dans le quartier.

Il peut appuyer la réalisation de tout projet soumis par des organismes du quartier afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études.

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement offre 8 postes électifs (4 hommes et 4 femmes) accessibles exclusivement aux résidents du quartier. Ils sont élus par les citoyennes et les citoyens présents lors de l'assemblée générale et leur mandat est de 2 ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas tous la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre trois autres administrateurs cooptés.

M. Yvon Bussièrès, conseiller du district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement, a été présent à toutes les assemblées. Il agit comme porte-parole auprès des instances concernées de la Ville pour les demandes soumises par le conseil de quartier et pour les questions relevant de l'Arrondissement. Toutefois, il n'a pas le droit de vote.

Mme Anne Pelletier a agi à titre de conseillère en consultations publiques. Son rôle est de s'assurer que les actions posées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et de rapporter les résolutions auprès de l'administration municipale.

Les principaux dossiers sur lesquels le conseil d'administration a travaillé au cours de l'année 2016 sont :

- Les problèmes de sécurité et de circulation aux environs de l'École internationale de Saint-Sacrement (rencontre du 7 avril 2016 entre des représentants de la Ville de Québec, de l'Organisme de participation des parents de l'École internationale de Saint-Sacrement (OPPESS) et des membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement);
- Le suivi de la préparation du plan local de mobilité durable initiée au printemps 2015; la préparation d'un mémoire sur l'avant-projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère et le lancement du projet « Saint-Sacrement illustré »;
- Des recommandations sur la politique de l'arbre à la suite d'un énoncé par la Ville d'une vision de l'arbre.

La presque totalité des rencontres du conseil d'administration s'est déroulée au centre de loisirs Saint-Sacrement, au 1360, boulevard de l'Entente. Rappelons que les séances du conseil de quartier sont publiques.

Une section du site Internet de la Ville de Québec est consacrée aux activités des conseils de quartier : ordres du jour, procès-verbaux, mémoires, études et plan d'action. En 2016, le CA a réactivé la page Facebook du conseil pour diffuser des renseignements sur divers événements et activités du quartier. À l'occasion des demandes d'opinion et de l'assemblée générale, les citoyens sont informés par des dépliants distribués dans les boîtes aux lettres.

2 Les principaux dossiers du conseil d'administration

2.1 Plan local de mobilité durable

Le comité de mobilité durable, constitué en mars 2015, a poursuivi ses rencontres pour suivre la préparation du Plan local de mobilité durable et en particulier les résultats du sondage en ligne correspondant à l'objectif 2 du plan de travail qui visait à dresser un portrait des habitudes et des besoins de déplacements des résidents du quartier et des lieux d'origine des travailleurs. Ce sondage s'est étalé sur un peu plus de deux mois pour se terminer en février 2016. Les résultats du sondage ont fait l'objet d'une communication par une représentante de la firme Mobili-T lors de l'assemblée générale du 22 avril 2015.

Sur un nombre total de 1186 répondants au sondage, 528 sont des résidents du quartier, principalement des travailleurs, des étudiants et des retraités ; 25% se déplacent à pied, les autres utilisent l'auto et le vélo ; 658 sont des non-résidents, en provenance surtout de l'arrondissement voisin de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, 40% travaillent dans le quartier, surtout dans les centres hospitaliers de Saint-Sacrement et de Jeffery Hale ; 60% se déplacent en voiture. Cette participation très importante au sondage dénote un intérêt de la population résidente et travaillant dans le quartier envers la mobilité durable et les déplacements sécuritaires dans Saint-Sacrement.

Les commentaires formulés par les répondants ont surtout concerné la sécurité en particulier au regard de la vitesse des autos et du non-respect de la signalisation routière. D'autres commentaires concernaient l'ajout de voies cyclables et l'amélioration des voies existantes, l'augmentation de la fréquence des autobus et la bonification des circuits existants, volume de circulation élevé dans certaines rues résidentielles et manque de sens unique et de signalisation à certains endroits. Les résultats de ce sondage sont disponibles sur le site Internet du conseil de quartier.

En mars 2016, des professionnels de l'organisme Accès transports viables, ont coordonné cinq rencontres dirigées pour chacune des catégories de citoyens réunis en petits groupes de huit à dix personnes pour identifier les forces, les faiblesses et les problématiques de mobilité dans le quartier. Les groupes comprenaient des représentants des cinq catégories suivantes : des résidents, des aînés/retraités, des représentants de commerces et d'institutions, des parents d'écoliers, des travailleurs et des étudiants.

Une marche de repérage a eu lieu le 13 avril. Enfin, un projet de rapport a été soumis à trois représentants du comité de mobilité durable à la fin de juillet 2016. Le comité a tenu quatre réunions en 2016. C'est le 13 septembre qu'une rencontre du comité de mobilité durable a été consacrée à valider des pistes d'actions issues des résultats du sondage et des groupes de discussion contenues dans l'avant-projet de rapport final.

Le rapport final du Plan local de mobilité durable a été déposé le 3 septembre 2016 et a été adopté à la séance du conseil de quartier du 4 octobre 2016. Son adoption a donné lieu à deux résolutions importantes pour donner suite aux pistes d'action du rapport et aux priorités en matière de mobilité durable dans le quartier : résolutions 16-CA-39 et 16-CA-40.

Le rapport du plan local de mobilité durable est un document public qui est disponible sur le site de la Ville de Québec, dans l'onglet « Grands dossiers » de la page du conseil de quartier de Saint-Sacrement: http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/sujets.aspx?q=31&cat=3&catiden=Grands%20

Le 25 octobre 2016, le rapport final du Plan local de mobilité durable a été envoyé à tous les répondants du sondage sur la mobilité durable dans le quartier Saint-Sacrement, incluant les participants des groupes de discussion et incluant la liste des abonnés du conseil de quartier. Le 1er novembre 2016, le lien du rapport a été placé sur le site Facebook du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Enfin quatre membres du Conseil ont souhaité poursuivre les activités du comité de travail de développement durable avec d'autres personnes du quartier. Une rencontre était prévue, début décembre, pour revoir les objectifs, après le dépôt du plan local de mobilité durable (cette rencontre a été reportée en janvier 2017). Le comité est surtout intéressé à mettre de l'avant des projets concrets et facilement réalisables en matière de mobilité durable.

2.2 Sécurité des piétons, des cyclistes et circulation autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement

Plusieurs actions ont été entreprises au cours de l'année 2016 sur la question de la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement. Il faut cependant rappeler certains éléments de contexte pour expliquer les actions du conseil de quartier.

Dans une présentation intitulée « *Améliorons la sécurité sur le chemin de l'école afin de favoriser les déplacements actifs* » qui a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle, le 22 avril 2015, deux résidents du quartier, membres de l'Organisme de participation des parents de l'École internationale de Saint-Sacrement (OPPESS), ont expliqué les problèmes touchant les déplacements des enfants qui fréquentent l'École internationale Saint-Sacrement. Ils ont proposé de nombreuses améliorations aux aménagements urbains et à la signalisation autour de l'école afin de favoriser les déplacements actifs. Ils ont transmis leurs recommandations à cet effet à la Ville de Québec. Le conseil de quartier a appuyé les demandes de l'OPPESS par une résolution adoptée lors de l'assemblée du 22 avril 2015. Or, le 13 octobre, le conseil d'arrondissement a adopté des modifications à la réglementation de la circulation sur les rues Marguerite-Bourgeoys, Frontenac et Eymard, sans consulter ni le conseil de quartier ni l'OPPESS et sans retenir les améliorations suggérées.

Un accident mortel est survenu le 1er décembre 2015 à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la rue Eymard entre un piéton et un autobus du RTC, ce qui a suscité beaucoup d'émoi dans le quartier et au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement. La nouvelle de l'accident mortel survenu autour de l'école a été reçue au conseil de quartier avec beaucoup d'inquiétude. Il a alors réitéré son soutien aux demandes formulées par l'OPPESS auprès de la Ville de Québec dans une résolution adoptée lors de l'assemblée du 3 décembre 2015.

Le 7 décembre 2015, la Ville de Québec a procédé aux modifications à la réglementation adoptée le 13 octobre 2015. Le conseil de quartier et l'OPPESS sont demeurés très perplexes devant les changements apportés par la Ville de Québec. Ils ne correspondent pas pour l'essentiel aux demandes formulées par l'OPPESS et plusieurs d'entre eux contribuent à leur avis à la détérioration de la sécurité des déplacements autour de l'école.

À la suite d'une nouvelle représentation des parents par une lettre à la séance du 4 février 2016, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a adopté une autre résolution (Résolution 16-CA-01) visant à obtenir une rencontre avec des représentants de la Ville. Et aussi il a été convenu d'acheminer la lettre à M. Claude Lirette, directeur de l'arrondissement La Cité-Limoilou et Mme Suzanne Verreault, présidente du conseil d'arrondissement, mais également à M. Alain Perron, directeur de la Division de la gestion du territoire et M. Marc Des Rivières, directeur du Bureau du transport, afin de les sensibiliser aux préoccupations des résidents du quartier quant à la circulation aux abords de l'école et du parc Saint-Sacrement.

Cette rencontre a eu lieu le 7 avril 2016. Les représentants du Bureau du transport de la Ville de Québec et de l'arrondissement La Cité-Limoilou ont expliqué à cette occasion aux administrateurs du conseil de quartier de Saint-Sacrement, à la direction de l'École internationale de Saint-Sacrement et aux représentants de l'OPPESS leur vision quant à la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'École internationale Saint-Sacrement. Ils ont expliqué les changements récents apportés et ceux qui sont à venir en vue de réaliser cette vision. Les représentants de la Ville de Québec se sont montrés attentifs aux préoccupations que les administrateurs du conseil de quartier, la direction de l'école et les représentants de l'OPPESS ont manifestées quant à la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'école, à leur souhait que les écoliers, les parents et les citoyens du quartier se sentent suffisamment en sécurité pour adopter des modes de transport actifs dans leurs déplacements vers l'école et à leur demande que les automobilistes circulant dans le quartier, notamment de transit, soient mieux sensibilisés et avertis de la présence de piétons et de cyclistes autour de l'École internationale Saint-Sacrement.

Les représentants de la Ville de Québec ont confirmé qu'un panneau lumineux de 30km/h serait installé devant l'école sur le chemin Sainte-Foy et ils ont confirmé l'ajout d'un brigadier à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la rue Eymard. Les administrateurs du conseil de quartier ont salué ces mesures, mais ils ont toutefois jugé que les mesures adoptées par la Ville de Québec contribuaient à détériorer la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'école et du parc. C'est pourquoi ils ont souhaité réitérer certaines demandes visant à mieux assurer la sécurité dans une résolution adoptée le 7 juin 2016 (16-CA-29). La Ville de Québec a confirmé avoir reçu les demandes formulées dans la résolution de juin 2016 (lettre du 25 août 2016 d'un technicien à la circulation et au transport de la Division de la gestion du territoire). Jusqu'à ce jour, ces demandes n'ont conduit à aucune action de la part de la Ville de Québec.

Le conseil de quartier, notamment par le moyen de son comité de mobilité durable, reste très préoccupé par la sécurité autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement. Le succès de certaines initiatives, dans le quartier Lairet par exemple, motive le conseil de quartier à continuer de mobiliser la population du quartier afin que des actions supplémentaires soient posées par la Ville de Québec en vue de favoriser la sécurité autour des écoles et des parcs. Le Conseil de quartier a ainsi adopté, à sa séance du 4 octobre 2016, à la suite du dépôt du plan local de mobilité durable, deux actions prioritaires (Résolution 16-CA-40): l'une concernant les mesures de sensibilisation aux vitesses excessives sur les voies problématiques et l'autre libellée en ces termes : « des mesures visant à sécuriser les zones autour des écoles (ce qui comprend les voies et les intersections que les enfants empruntent pour venir à l'école) ainsi que les zones commerciales qui doivent être accessibles à pied pour tous ».

2.3 Projet « Saint-Sacrement illustré »

Après quelques tentatives infructueuses de financer et publier une brochure du type « Histoire de raconter », le conseil a finalement confié à un administrateur le mandat d'explorer de nouvelles avenues de diffusion dans le domaine de l'histoire et du patrimoine. Celui-ci a proposé au conseil de créer un blogue consacré à l'histoire du quartier doublé d'une page Facebook de groupe pour en faire la promotion et favoriser l'interaction avec les citoyens. Le blogue « Saint-Sacrement illustré » et le groupe Facebook du même nom ont donc été créés en septembre 2016 et depuis, un article mensuel y est publié alors que plusieurs photos anciennes ont été inscrites sur la page Facebook de groupe.

En marge du développement de ces deux outils de diffusion, une demande de subvention dans le cadre du projet d'initiative du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a été présentée et une subvention de 2 000\$ a été versée au conseil de quartier pour le projet. Des démarches ont donc été entreprises en décembre 2016 auprès du service Accès savoirs de l'Université Laval dans le but d'associer des étudiants en histoire à la production de contenu pour le blogue. Monsieur Habib Saidi, professeur au Département des sciences historiques et directeur de l'IPAC (Institut du patrimoine culturel) se sont montrés intéressés par le projet. Le projet « Saint-Sacrement illustré » devrait donc connaître un développement important au cours de l'année 2017.

2.4 Mémoire sur l'avant-projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère

Le 22 octobre 2015, la Ville de Québec annonçait qu'elle entamait la préparation d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère. Le 9 juin 2016, la Ville présentait un avant-projet et le CA du conseil, lors de sa réunion du 7 juin, a proposé la mise sur pied d'un comité de travail pour y déposer un mémoire. Formé de cinq membres du CA et de deux citoyens du quartier, le comité s'est réuni trois fois. Chacun a apporté sa contribution à la rédaction.

Finalement, le projet de mémoire du conseil de quartier a été adopté à sa séance du 6 septembre 2016 et a été présenté par le président et la vice-présidente du conseil [aux audiences publiques](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/Visualiser.ashx?id=2341) sur cet avant-projet qui se sont tenues au centre communautaire Saint-Sacrement le 8 septembre 2016. Le mémoire contient 17 recommandations. Il est disponible sur le site Internet du conseil de quartier : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/Visualiser.ashx?id=2341

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement a aussi proposé aux conseils de quartier de Montcalm et de Sillery d'adopter une résolution conjointe pour demander à la Ville de prévoir un délai de 60 jours entre le règlement adoptant le projet du PPU et la tenue des audiences publiques prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (séance du 3 décembre 2015). Cette résolution a été déposée à une séance du conseil municipal en février 2016 par les deux présidentes et le président de chacun des conseils de quartier concernés. Un rappel a été fait par le président du conseil à la séance du conseil municipal du 19 décembre 2016 et à la suite d'une résolution du conseil (16-CA-50) adoptée le 6 décembre 2016.

2.5 Proposition de mesures de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur

À la suite de la présentation par la Ville de Québec de sa « Vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine » dans le document « Place aux arbres » le 4 décembre 2015, un administrateur du conseil de quartier de Saint-Sacrement en collaboration avec une administratrice du conseil de quartier Montcalm ont rédigé un mémoire sur la forêt urbaine à Québec qui est disponible sur le site Internet du conseil de quartier : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/Visualiser.ashx?id=2070.

Le conseil de quartier dans la foulée du mémoire a adopté une résolution, à son assemblée du 4 février 2016, dans laquelle il propose des recommandations sur une politique d'abattage des arbres, l'établissement d'un indice de canopée pour chacun des quartiers et par type d'utilisation du sol, la poursuite de l'aménagement et de la mise en valeur du coteau Sainte-Geneviève et l'établissement d'un plan stratégique d'intervention en milieu forestier urbain (Résolution 16-CA-02).

2.6 Divers autres engagements

2.6.1 Lancement de la révision du plan d'action du conseil de quartier

Le dernier plan d'action du Conseil de quartier date de 2013 et n'a pas été mis à jour. Des activités ont changé. C'est à l'assemblée du 6 décembre 2016 qu'une administratrice a accepté de piloter cette révision en mettant à contribution les autres membres du Conseil. Ceux-ci ont fait connaître leurs intérêts et des propositions en vue d'un nouveau plan d'action dont les travaux devraient s'échelonner au cours de 2017-2018.

2.6.2 Page Facebook et conservation des documents du conseil

La page Facebook du conseil de quartier a été prise en charge et relancée par un nouvel administrateur. Cette page sert désormais à publier des invitations à participer à des activités, des nouvelles et des liens vers la nouvelle page « Saint-Sacrement illustrée », elle-même administrée par le conseil de quartier. Trois administrateurs ont contribué à définir le concept final du projet de blogue « Saint-Sacrement illustré » ainsi que de sa page Facebook.

Deux administrateurs ont également collaboré au *Réseau de bénévoles* où les nouveaux arrivants dans le quartier sont accueillis par des bénévoles du quartier.

2.6.3 Participation à la « Promenade de Jane »

Deux administrateurs du conseil ont participé à une activité connue mondialement sous le nom « La Promenade de Jane », en souvenir de Jane Jacobs (1916-2006), une urbaniste, dont les écrits militaient pour une démarche originale dans la façon d'aménager nos villes en tenant compte davantage de la voix et de l'expertise citoyenne. La Promenade de Jane est une « activité piétonne qui permet de mieux connaître la ville en offrant des aperçus de l'histoire locale, de la planification, de l'aménagement et de l'engagement civique, par le simple fait de marcher et d'observer ».

La promenade, organisée par Accès transports viables dans le cadre du projet TanGo a réuni deux animateurs, un administrateur du conseil et un stagiaire en urbanisme, ainsi qu'une trentaine de citoyens aînés du quartier Saint-Sacrement pour une marche exploratoire, où des thèmes comme le verdissement du quartier, le milieu de vie, la mobilité pour tous ainsi que l'aménagement urbain ont permis d'identifier les problèmes limitant la mobilité des aînés surtout lors des déplacements à pied dans le quartier.

Plusieurs endroits ont ainsi été repérés où les trottoirs devaient être réparés de toute urgence, des intersections très achalandées où les feux de circulation n'accordent pas suffisamment de temps pour traverser aux personnes âgées et aux personnes handicapées. À certains endroits, la signalisation actuelle risque de provoquer des conflits entre les cyclistes et les automobilistes pour des questions de priorité de passage. Certains participants ont déploré l'état de santé de certains arbres matures en face du Collège Stanislas et ailleurs.

Par ailleurs, si le quartier semble assez vert aux yeux de certaines personnes, et si on le compare à d'autres quartiers, il n'en demeure pas moins que des arbres, souvent plus que centenaires, ont une fin de vie prévisible et devront être remplacés dans un proche avenir.

Plusieurs cyclistes ont constaté qu'il y avait peu d'endroits où garer leur vélo lorsqu'ils font des courses dans le quartier. Ainsi, une « Marche de Jane » permet de faire des constatations sur les éléments problématiques pour la qualité de vie des citoyens et leur déplacement et, par la suite, d'acheminer des recommandations aux responsables municipaux.

2.6.4 Participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le coordonnateur du comité de mobilité durable représente le quartier Saint-Sacrement à la Table de concertation vélo des conseils de quartier qui regroupe 27 quartiers de la ville de Québec.

Il y a eu 3 rencontres de la Table en 2016, soit le 30 mai, le 20 juin et le 26 septembre. Ces rencontres concernaient presque exclusivement l'avancement des chantiers du plan Vision des déplacements à vélo de la Ville. Or, dans ce plan, il n'est prévu aucun nouvel aménagement pour le quartier Saint-Sacrement.

Par ailleurs, dans le mémoire déposé par le conseil de quartier sur l'avant-projet de PPU, des recommandations et des commentaires ont été faits sur les projets de piste cyclable dans le quartier Saint-Sacrement, à la fois dans le secteur est du quartier et sur l'axe de Marguerite-Bourgeoys à l'extérieur des limites du territoire du PPU, mais mentionné dans l'avant-projet comme axe nord-sud dans le secteur ouest du quartier.

La recommandation 10 du mémoire propose d'utiliser l'axe de la rue Joffre, retenu comme axe de mobilité active, comme un lien nord-sud reliant le chemin Sainte-Foy et la montée de la pente douce au boulevard René-Lévesque. Il est indiqué aussi dans le mémoire que le lien cyclable existant sur la rue Calixa-Lavallée pourrait être relocalisé sur l'axe Cardinal Bégin qui serait une autre option pour un lien nord-sud permettant de relier plus directement la Grande Allée sur une voie existante et cela, sans emprunter des terrains privés. La Ville s'engageait d'ailleurs à procéder à l'évaluation des différentes options d'axes cyclables nord-sud.

2.6.5 Appui au projet du respect des traverses piétonnes d'Accès transports viables

Organisé par Accès transports viables dans le quartier Saint-Sacrement, ce projet avait pour but de sensibiliser les automobilistes au respect des traverses piétonnes. L'évènement a eu lieu le 27 octobre 2016 au coin des rues Joffre et Père-Marquette. Des représentants de l'Institut Saint-Joseph ainsi que du Collège Saint-Charles Garnier étaient présents. Un communiqué de presse a été préparé par Accès transports viables en collaboration avec le président du conseil de quartier.

2.6.6 Participation à l'organisation d'une marche « Ça marche doc! »

Le projet « Ça marche Doc! » a été mis sur pied afin de faciliter le transfert d'information entre les experts et la population. Ces marches du samedi sont précédées de chroniques radiophoniques les mercredis matin sur les ondes de Radio-Canada. À cette occasion, pour joindre la pratique à la théorie, la population est invitée à venir marcher avec les experts en milieu urbain chaque samedi.

Le conseil de quartier a collaboré à la préparation de cette marche dans le quartier Saint-Sacrement, qui s'est déroulée le 12 novembre 2016, à laquelle plusieurs citoyens, tant du quartier que des habitués de ces marches hebdomadaires, ont participé. Le conseil a demandé au centre de loisirs Saint-Sacrement de s'associer également à cette initiative santé dont le point de rassemblement se trouvait dans les nouveaux locaux de l'organisme au Collège Stanislas. Le directeur des services communautaires, Monsieur Denis Jean a accueilli les participants.

Le thème de cette marche était lié à la pollution atmosphérique et à des stratégies de transport axées sur la santé. Le Dr François Maltais, pneumologue, a pris la parole, ainsi que Madame Johanne Elsener, une des initiatrices de ces marches et la vice-présidente du conseil de quartier, qui a introduit à cette occasion le récent Plan local de mobilité durable. Ce plan, initié par le conseil et des citoyens avec la contribution de l'organisme Accès transports viables, a rejoint plus de 1,500 citoyens au moyen de questionnaires et d'entrevues pour recueillir leur point de vue sur la mobilité dans le quartier et leurs suggestions pour l'améliorer. La marche s'est conclue par la prise de parole du conseiller municipal, M. Yvon Bussières.

2.6.7 Participation au Colloque de la ville de Québec « Vision Patrimoine 2017-2027 »

L'administratrice qui a participé à ce colloque le 20 septembre 2016 a remis, lors de la réunion du conseil de quartier d'octobre 2017, une copie du document de préparation distribué par la Ville et a fait suivre par la suite le rapport synthèse des suggestions recueillies dans les ateliers de travail lors de cette journée. Tous les documents sont disponibles sur le site de la Ville pour consultation, à l'adresse suivante:

https://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/patrimoine/vision_patrimoine/

2.6.8 Réseau des bénévoles du quartier Saint-Sacrement

Le coordonnateur du réseau des bénévoles du quartier Saint-Sacrement, M. Roger Boileau, laisse sa place à Mme Geneviève Boivin, qui agira comme agente de liaison entre le conseil de quartier et le réseau qui compte 28 membres actifs répartis sur 15 rues du quartier. Neuf nouveaux membres, dont plusieurs du conseil de quartier, se sont ajoutés au cours de l'année 2016, tandis que huit ont quitté. Il y a actuellement 10 rues orphelines, dans l'axe est-ouest et 8 dans l'axe nord-sud. Cette nouvelle responsable du réseau, enseignante en histoire et géographie au secondaire, a comme projet de recruter des membres sur les rues orphelines.

2.6.9 Participation à la fête de quartier du 27 août 2016

Le conseil de quartier a tenu un kiosque lors de la fête de quartier tenue le 27 août 2016. Le président et une administratrice ont assuré une présence à cet événement important pour la vie de quartier. Cette participation visait à assurer une présence du conseil de quartier mais surtout à sonder les personnes à l'aide d'un questionnaire afin d'estimer leur connaissance du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère.

Les informations recueillies ont permis d'identifier que 72% des répondants n'ont jamais entendu parler du PPU, que 67 % accordent une importance à la protection du cadre bâti : patrimoine, diversité architecturale, que 86% souhaitent une réduction de la circulation de transit et la mise en place de mesures d'atténuation, que 86 % souhaitent plus d'espaces publics sécuritaires, des espaces multigénérationnels et des aménagements quatre saisons, que 81% veulent une amélioration du commerce de proximité.

De plus les répondants ont mentionné les points suivants :

- Pouvoir se déplacer de façon sécuritaire avec un déambulateur sur des trottoirs à niveau ;
- Le retrait du parcours 10 du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est très pénalisant pour les personnes qui habitent sur le boulevard de l'Entente. Des personnes ne répondant pas aux critères du Transport adapté, mais ayant quand même des difficultés de déplacement pour d'autres raisons, dont l'âge, ne sortent plus dans le quartier et aux alentours. Cette décision du RTC a un impact sur l'exclusion et la qualité de vie de certaines catégories de citoyens en réduisant leur possibilité de participation sociale. Des lettres de plaintes ont été acheminées au RTC;
- Préserver la qualité de vie du quartier, qui a motivé notre choix d'y vivre, est très important ;
- Prolonger les heures d'ouverture des piscines en fin de journée compte tenu de la chaleur accablante qui sévit de plus en plus (centre de loisirs Saint-Sacrement) ;
- Absence de campagne d'information à la population concernant l'importance de l'éradication de l'herbe à poux en 2016. Plusieurs y sont allergiques et on voit de l'herbe à poux partout dans le quartier même sur les terrains entretenus par la Ville de Québec ;
- Nécessité d'espaces de stationnement pour la fréquentation du centre de loisirs Saint-Sacrement. Actuellement, les stationnements sont d'une durée d'une ou deux heures ; c'est insuffisant pour participer aux activités offertes ;
- Stationnement de 60 minutes trop court, pas assez de stationnements et cela causent des problèmes pour les clients des cliniques et des services situés sur les plus grandes artères.

2.7 Conservation des documents du conseil

Le conseil dispose d'une bibliothèque de documents archivés dans une armoire située au centre de loisirs Saint-Sacrement et qui est gérée par un citoyen du quartier, ex-membre du conseil de quartier.

Comme par les années passées, des administrateurs du conseil de quartier ont participé à certaines activités organisées sous les auspices du centre de loisirs Saint-Sacrement : fête d'hiver, fête des récoltes, concert de Noël et le repas pour le réseau des bénévoles et le Réseau Entraide Saint-Sacrement.

2.8 Références sur la documentation

Ville de Québec, Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4, à jour 1^{er} mars 2017 :

<http://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/ShowPdf/cr/R.R.V.Q.chapitreP-4.pdf>

Le site Internet de la Ville de Québec où se trouvent les documents publics du conseil de quartier :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/index.aspx?q=31

Mémoire sur l'avant-projet du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/Visualiser.ashx?id=2341

Divers documents du plan local de mobilité durable :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/sujets.aspx?q=31&cat=3&atiden=Grands%20dossiers

Site Saint-Sacrement illustré :

Blogue : <https://saint-sacrement-illustre.blogspot.ca>

Page Facebook du groupe :

<https://www.facebook.com/groups/saintsacrementillustre/>

Mémoire sur la forêt urbaine :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/Visualiser.ashx?id=2070

Page Facebook du conseil de quartier Saint-Sacrement :

<https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-Saint-Sacrement-290082744352047/>

3 Les états financiers

Bilan au 30 décembre 2016
Conseil de quartier Saint-Sacrement

Annexe 1 Bilan au 30 décembre 2016

Actif

Actif à court terme

Surplus budget de fonctionnement	2,66 \$
Fonds dédiés au projet d'initiative sur la mobilité durable	509,41 \$
Fonds dédiés au projet d'initiative culturelle	2 000,00 \$
Total	2 512,07 \$

Actif à long terme

Part de qualification	5,00 \$
-----------------------	---------

Total actif net	2 517,07 \$
-----------------	-------------

Passif

Créditeurs	0,00 \$
Engagement financiers	0,00 \$
Total passif	0,00 \$

Actif net non affecté	2,66 \$
-----------------------	---------

Annexe 2 État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Revenus

Subventions fonctionnement (Ville de Québec)	611,00 \$
Subventions initiative culturelle (Ville de Québec)	2 000,00 \$
Subventions mobilité durable (Ville de Québec)	1 850,00 \$
Subventions mobilité durable (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale)	1 000,00 \$
Subventions mobilité durable (M. Yvon Bussières)	500,00 \$
Subventions mobilité durable (Collège Saint-Charles-Garnier)	400,00 \$
Subventions mobilité durable (Caisse Desjardins du Plateau Montcalm)	500,00 \$
Subventions mobilité durable (Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement)	200,00 \$
Subventions mobilité durable (Jean-Yves Duclos, député de la circonscription de Québec)	500,00 \$
Subventions mobilité durable (Centre de loisirs Saint-Sacrement)	250,00 \$

Total Revenus **7 811,00 \$**

Dépenses

Budget de fonctionnement	1 497,34 \$
Projet d'initiative sur la mobilité durable	4 875,59 \$

Total dépenses **6 372,93 \$**

Actif net non affecté au 31 décembre 2015 **1 074,00 \$**

Actif net au 31 décembre 2016 **2 512,07 \$**